

COTISATION 2011

Important: le club étant affilié à la FFV nous sommes tenus de licencier tous les adhérents, cela nous permet d'exister au sein de la ligue, et d'être pris en compte pour les demandes de subventions.

Pour remplir ce formulaire il faut choisir le type de cotisation voulu et choisir obligatoirement une licence par personne adhérente pratiquante.

La présence d'un certificat médical pour la pratique de la voile est obligatoire pour chaque prise de licence enseignement ou compétition vous devrez le ou les joindre avec ce formulaire (il faudra faire préciser si apte à la compétition le cas échéant) .

les informations concernant l'assurance de la licence peuvent être consultées sur le site de la FFvoile à la rubrique :espace club : licence

1/ JE CHOISIS MA COTISATION

30 € COTISATION INDIVIDUELLE

40 € COTISATION FAMILLE
(à partir de deux adhérents du même foyer)

Bénéficiaires :

Nom Prénom.....

Nom Prénom.....

Nom Prénom.....

Nom Prénom.....

Adresse:

N° de tel :.....

e mail :

(important permet la délivrance de la licence)

2/ JE CHOISIS MA LICENCE

* indiquer le nb de licences (une licence est individuelle)

* 48 € LICENCE CLUB ADULTE (compétition)

Bénéficiaires : Nom Prénom..... date de naissance:.....

Bénéficiaires : Nom Prénom..... date de naissance:.....

Bénéficiaires : Nom Prénom..... date de naissance:.....

* 24 € LICENCE CLUB JEUNE (né le ou après le 1/01/93)

Bénéficiaires : Nom Prénom..... date de naissance:.....

Bénéficiaires : Nom Prénom..... date de naissance:.....

Bénéficiaires : Nom Prénom..... date de naissance:.....

* 10 € LICENCE ENSEIGNEMENT

(pour une pratique exclusivement dans le cadre du club ne convient pas pour la compétition)

Bénéficiaires : Nom Prénom..... date de naissance:.....

Total Cotisation.....€+ total Licences:.....€ =.....€

Etablir le chèque à l'ordre du **CNM** et l'envoyer avec cette feuille à :

Cédric Nogues , à Souria, 32170 LAAS

Le club décline toute responsabilité en cas de vol ou de dégradation de matériel entreposé dans son enceinte.

Les adultes ayant leur matériel personnel peuvent naviguer en dehors des heures d'ouverture du club sous leur propre responsabilité.

Nous incitons les adhérents à respecter les autres usagers du lac , notamment les pêcheurs en naviguant suffisamment éloigné de leurs lignes

J'autorise le responsable de l'activité à prendre toutes les mesures médicales nécessaires en cas d'urgence.

A _____ le _____

signature (des parents ou du responsable légal pour les mineurs) :.....